



Bulletin mensuel interne d'information de la  
Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés

## Le message du Président

On pourrait penser qu'avec la période, dite estivale, les activités de notre Fédération retrouveraient un calme relatif. Il n'en est rien, et nous avons vécu des moments formidables. Militaires d'abord avec les passations de commandement au 27<sup>ème</sup> BCA à Annecy le 8 juillet où le Bataillon des Glières a formé le carré derrière le nouveau chef de corps, un moment de grande émotion, puis au quartier. Le 15 juillet c'était le tour du 7<sup>ème</sup> BCA à Bourg Saint Maurice. Dans les deux cas une organisation et un accueil exceptionnel, un grand merci aux OSA des unités. La veille nous avons acclamé sur les Champs Elysées un détachement du Bataillon de fer et d'acier de retour d'Afghanistan et du 16<sup>ème</sup> BC qui défilait sur véhicules blindés.

La réunion annuelle des présidents régionaux s'est tenue à Vincennes le 7 juillet, elle a été animée et constructive. C'est le but recherché puisque c'est l'occasion d'exprimer les préoccupations des amicales de chaque région, de les mettre en harmonie et d'en tenir compte pour la marche à suivre de l'exécutif.

Localement, la Saint Bernard de Menthon à la Bastille de Grenoble le 17 juin, belle cérémonie de cohésion de la 27<sup>ème</sup> BIM, mais avec une carence remarquable des anciens. Le 19 juin, le nouveau président régional Savoie, Michel TROESTER, avait en charge la réunion des amicales 7, 13 et 27<sup>ème</sup> BCA, à la Ravoire, excellente journée avec notre fanfa-

re. L'amicale du 6<sup>ème</sup> BCA, qui célébrait son 80<sup>ème</sup> anniversaire, a comme chaque année commémoré le 26 juin les combats du Vercors, des évocations d'une grande intensité. Autres hauts lieux de souvenirs, Belleface et les Chapieux les 2 et 3 juillet, les plus courageux ont gravi la montagne emblématique. Enfin, grâce à la ténacité du président de l'amicale du Jura Robert FEUVRIER, une place des Diabls Bleus a été inaugurée à Rye le 9 juillet, en présence de toutes les autorités locales.

Avant de clore cet éditorial, et comme je suis encore le rédacteur, vous avez la preuve que lors de notre assemblée générale du 23 juin, les conseillers fédéraux m'ont renouvelé leur confiance, je les en remercie.

Permettez moi un petit rappel aux présidents qui pourraient avoir oublié. Profitez de ce moment de repos pour visiter vos adhérents, certains ne partent pas et seront heureux de vous voir, ils comprendront mieux le sens de l'amitié chasseur (et de la cotisation).

Bonnes vacances à tous et à vos familles. Un objectif : la SIDI BRAHIM NATIONALE les 16 et 17 septembre.

Jean-Claude JACOTOT  
président de la FNAC

## À retenir

- Le 23 juillet** Triomphe de la promotion Jean Bulle à Coëtquidan : J.-C. JACOTOT  
**Le 20 août** Cérémonie au monument de la montagne de Beaune : J.-C. JACOTOT  
**Le 25 août** Commémoration de la Libération de Paris : J.-C. JACOTOT, GI VERLOT  
**Le 27 août** Cérémonie J.Bulle à Labergement-du-Navois : J.-C. JACOTOT, G.MELET  
**Le 30 août** Adieux aux armes aux Invalides du général IRASTORZA : J.-C. JACOTOT  
**Le 04 septembre** Sidi-Brahim de l'Amicale de Chaumont à Foulain : J.-C. JACOTOT  
**Le 04 septembre** Sidi-Brahim de Mulhouse : Col MONNEVEU  
**Le 08 septembre** Conseil Fédéral à Bercy : Tous  
**Le 10 septembre** Journée des Associations à Vincennes : J.-C. JACOTOT, P.PRENTOUT  
**Le 11 septembre** Sidi-Brahim de l'Amicale de Bourges à Argent/Sauldre : J.-C. JACOTOT
- Les 14 & 15 septembre** Congrès de la Fédération MAGINOT à Toulouse : J.-C. JACOTOT, P.LEROY (Fanion)
- Les 16 & 17 septembre** Sidi-Brahim nationale et passation du Drapeau des Chasseurs à Vincennes sous la présidence de  
M.Michel LONGUET, ministre de la défense :  
TOUS

## NÉCROLOGIE

Louis SOUFFREY, ancien président de l'Amicale du 13<sup>ème</sup> BCA, longtemps doyen des présidents d'Amicales de la FNAC est décédé. Ses obsèques se sont déroulées le 24 août 2011 à Chambéry.

Claude TRIBOUT, ancien président de l'Amicale des Anciens du 2<sup>o</sup>GC et du Val de Marne est décédé. Ses obsèques se sont déroulées le 25 août 2011

## DÉCORATIONS

Le Général Bruno LERAY a été promu Officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Les Colonels Nicolas LE NEN et Vincent PONS ont été promus Officiers dans l'ordre de la Légion d'Honneur

## SIDI-BRAHIM NATIONALE 2011

Il est rappelé que les Anciens du 2<sup>o</sup>Bataillon de Chasseurs assistant à la commémoration de la Sidi-Brahim 2011 à Vincennes sont invités à se faire connaître à la FNAC.

## Abonnements au Cor de Chasse, Cotisations Fédérales, et fiches signalétiques.

Dernier rappel pour les retardataires dont nous n'osons donner les numéros pour ne pas ajouter à leur confusion et amplifier leur mauvaise conscience. Ils se connaissent et il temps pour eux de réagir...

## BATAILLONS D'ACTIVE

La situation de nos Bataillons est actuellement la suivante :

Le 7<sup>ème</sup> BCA est dans sa garnison

\*

Le 13<sup>ème</sup> BCA est dans sa garnison

\* \*

Le 16<sup>ème</sup> BC est dans sa garnison à Bitche

\* \* \*

Le 27<sup>ème</sup> BCA est dans sa garnison

## RAPPEL

Les remises de Médailles Militaires obéissent à un protocole très précis auquel on ne peut déroger.

Il est rappelé ici quelques données de base :

Le récipiendaire peut porter l'insigne de sa décoration dès publication de sa concession au journal officiel, en principe pour compter du 31 décembre de l'année civile.

Si l'intéressé veut se faire remettre son insigne, il doit se conformer aux dispositions de l'article R.136 du code de la Légion d'Honneur et de la Médaille Militaire. Cet article impose la remise au cours d'une prise d'armes par les autorités militaires, Chef de Corps et ou de Formation, commandant d'armes ou son délégué à l'exclusion de toute autre personne.

Le bénéficiaire de la concession peut de toutes façons se faire remettre l'insigne par toute autre autorité au cours d'une réunion privée. Toute remise officielle par des autorités civiles, y compris, présidents d'Associations patriotiques devant un monument aux morts ou commémoratif est à proscrire.

La Grande Chancellerie est très attentive au respect du code.